

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dix-neuvième session**

Bangkok and online, 15-19 May 2023

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : technologies de l'information et de la communication, science, technologie et innovation****Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur les travaux de sa dix-septième session***Résumé*

Le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement a tenu sa dix-septième session à Séoul le 9 novembre 2022.

Le Conseil d'administration a examiné les activités menées par le Centre depuis sa seizième session et l'a remercié d'avoir aidé les États membres à renforcer leurs capacités de mettre les technologies numériques au service du développement durable. Il a également passé en revue la situation administrative et financière du Centre.

Le Conseil d'administration a adopté le plan de travail du Centre pour 2023. Il s'est félicité des résultats de l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités numériques, qui contribuera à arrêter les mesures prioritaires et les domaines d'intérêt, à ajuster le positionnement stratégique du Centre dans la nouvelle ère numérique et à élaborer des programmes de renforcement des capacités pertinents à l'avenir, en phase avec les activités de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

Le Conseil d'administration a remercié la République de Corée, pays hôte, de l'appui financier qu'elle n'a cessé d'apporter au Centre, ainsi que les autres États membres pour leurs contributions volontaires et en nature. Il a appelé tous les États membres à collaborer et à soutenir les activités du Centre en matière de promotion du renforcement des capacités dans le domaine du développement numérique dans la région.

\* ESCAP/79/1/Rev.2.

## **I. Questions portées à l'attention de la Commission**

1. Le Conseil d'administration a remercié et félicité le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement d'avoir poursuivi ses efforts de renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière de développement numérique dans la région.

2. Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail du Centre pour 2023 et salué les efforts qu'il a déployés en vue de se concentrer sur la fourniture de programmes de renforcement des capacités plus pratiques et efficaces, susceptibles de répondre aux besoins des États membres.

3. Le Conseil d'administration a invité tous les membres et membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à collaborer avec le Centre et à soutenir ses activités, notamment par des contributions volontaires et en nature.

## **II. Compte rendu des travaux**

### **A. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre (point 2 de l'ordre du jour)**

4. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur la situation administrative et financière du Centre.

5. Le Conseil d'administration a été informé de la situation financière du Centre, de sa gestion et de ses effectifs. Un récapitulatif des fonds opérationnels a été présenté, y compris les financements institutionnels fournis par la République de Corée, pays hôte, par l'intermédiaire de la ville d'Incheon et du Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication, comme convenu dans le cadre de l'accord administratif et financier signé par la CESAP et le Gouvernement de la République de Corée pour la période 2021-2025.

6. Des ressources financières avaient également été apportées par le Gouvernement du Canada pour soutenir la mise en œuvre du projet « Encourager l'entrepreneuriat féminin », dans le cadre duquel le Centre avait mené des activités de formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) au Bangladesh, au Cambodge, aux Fidji, au Népal, au Samoa et au Viet Nam.

7. Au cours de la période considérée, des contributions volontaires avaient été apportées par le Bangladesh et le Cambodge, ainsi que par Macao (Chine). Le Conseil d'administration a été informé que les partenaires nationaux continuaient à fournir des contributions en nature, sous forme de ressources logistiques, matérielles et humaines, destinées à soutenir la mise en œuvre au niveau national des programmes de formation du Centre.

8. Le (la) représentant(e) de la République de Corée a remercié le Centre d'avoir fourni aux États membres des programmes et des services adaptés, réaffirmé l'appui de son Gouvernement aux programmes et aux activités du Centre et encouragé tous les États membres à y contribuer en apportant des ressources financières et en nature.

9. Le représentant de l'Inde a informé le Conseil d'administration que son Gouvernement verserait une contribution de 20 000 dollars, conformément à l'engagement pris envers le Centre lors de la soixante-dix-huitième session de la CESAP, tenue en mai 2022. Il a souligné qu'il était nécessaire d'élargir la

base de ressources du Centre et d'encourager plus de pays à verser des contributions volontaires.

10. Le représentant de la Fédération de Russie a indiqué que son Gouvernement avait l'intention d'étendre sa coopération avec la CESAP et le Centre dans le domaine des TIC. La Fédération de Russie était prête à verser des contributions en nature, notamment en traduisant en russe les modules proposés par l'Académie pour l'initiation des responsables publics aux technologies de l'information et de la communication.

11. La représentante de la Thaïlande a déclaré que son Gouvernement s'engageait à poursuivre sa coopération avec le Centre via un soutien financier ou en nature.

## **B. Activités menées par le Centre depuis la seizième session du Conseil d'administration (point 3 de l'ordre du jour)**

12. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur les activités menées par le Centre depuis la seizième session. Un exposé a été présenté par le Directeur du Centre.

13. Le Conseil d'administration a été informé des activités menées par le Centre dans le cadre de ses trois domaines de travail : formation, assistance technique et partage de connaissances. Le Conseil d'administration a également été informé des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes phares du Centre à l'intention des décideurs et des fonctionnaires (Académie pour l'initiation des responsables publics aux technologies de l'information et de la communication), des femmes cheffes d'entreprise (Initiative « Women ICT Frontier ») et des étudiants et des jeunes (série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes).

14. Le (la) représentant(e) du Cambodge a félicité le Centre de l'appui au renforcement des capacités qu'il avait fourni dans toute la région.

15. Le représentant de l'Inde a déclaré que pour optimiser les activités de formation, le Centre pourrait envisager d'adopter des modalités de formation mixtes, en présentiel et en ligne. Il a rappelé que les capacités en matière de maîtrise du numérique chez les fonctionnaires étaient inégales dans la région et que les pays avaient différentes manières d'assurer leurs formations et d'intégrer du contenu dans leurs programmes de compétences numériques. Il a insisté sur l'importance d'ajuster et d'adapter le contenu au contexte local plutôt que d'élaborer des programmes standardisés. Pour soutenir l'institutionnalisation des programmes du Centre, ce dernier pourrait proposer un cadre général et un modèle d'intégration de ses programmes dans les programmes des États membres destinés aux fonctionnaires.

16. Le représentant de la Fédération de Russie a félicité le Centre pour ses réalisations. Il a reconnu l'orientation socioéconomique des moyens de formation du Centre et encouragé ce dernier à tirer parti des programmes d'autres institutions de formation qui se concentraient sur des aspects plus techniques. En ce qui concerne la mise au point du contenu, le Centre devrait renforcer la cohérence et la complémentarité de tous les modules de formation, refléter les bonnes pratiques et les études de cas de la région, et éviter les questions politiques sensibles. Par ailleurs, le Centre devrait participer aux partenariats et dialogues multipartites au niveau mondial, notamment dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités numériques du Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies.

17. Le représentant de l'Indonésie a recommandé au Centre d'intégrer davantage d'animations dans ses cours en ligne et d'accroître l'interaction avec les utilisateurs ainsi que leur participation. Le Ministère indonésien des communications et de l'informatique envisageait d'adopter les modules du Centre dans le cadre de son programme Digital Leadership Academy. Dans le cadre de cet effort, le contenu des modules serait traduit en indonésien et adapté au contexte national. Le représentant a proposé de publier ces modules sur le portail d'apprentissage en ligne du Centre une fois qu'ils seraient terminés. Il a demandé l'aide du Centre pour fournir des experts et des facilitateurs afin de lancer les modules et de former les formateurs potentiels.

18. La représentante des Philippines a déclaré que les cours en ligne du Centre étaient également utilisés par les fonctionnaires, les directeurs et les cadres supérieurs, qui n'avaient pas toujours le temps de suivre les modules d'apprentissage en ligne dans leur intégralité. Elle a suggéré de mettre au point des « micromodules » de cours pour permettre aux fonctionnaires de les suivre progressivement. Elle a également noté qu'il importait de rendre les cours disponibles sur différents types d'appareils pour une meilleure accessibilité. Le (la) représentant(e) du Bangladesh a proposé de catégoriser les différents cours (par exemple, de base, intermédiaire ou avancé) afin que les apprenants et les utilisateurs puissent facilement repérer les cours appropriés et s'y inscrire.

19. Les représentantes des Philippines et de la Thaïlande ont recommandé que le groupe consultatif du Centre examine les supports de connaissances et les cours en ligne du Centre.

20. Le représentant des Tonga, présent en tant qu'observateur, a félicité le Centre pour ses réalisations. Il a souligné que, dans le contexte des îles du Pacifique et des petits États insulaires en développement, certains pays n'avaient pas de cadre ou de plateforme de renforcement des capacités en matière de TIC. Pour assurer la pérennité de ces programmes de formation, les Tonga devaient s'associer à des organisations pouvant être des mentors et les pays devaient disposer de davantage d'occasions d'échanger leurs expériences et leur expertise. Les Tonga allaient créer leur première université nationale et auraient besoin d'aide pour développer leur expertise, notamment dans le domaine des TIC.

### **C. Programmes prioritaires de renforcement des capacités en matière de technologies numériques pour le développement durable (point 4 de l'ordre du jour)**

21. Un exposé sur les programmes prioritaires de renforcement des capacités en matière de technologies numériques pour le développement durable a été présenté par le Directeur du Centre.

22. Le Directeur a donné un aperçu des résultats de l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités numériques qui a été menée par le Centre de septembre 2021 à mars 2022. Le Conseil d'administration a été informé que l'évaluation avait été réalisée à l'aide de différentes méthodologies, notamment des recherches documentaires, des enquêtes et des entretiens avec des informateurs clefs. L'étude avait porté sur les besoins prioritaires en matière de formation dans des domaines tels que l'administration en ligne, l'infrastructure numérique, les applications sectorielles, les technologies émergentes et l'autonomisation des groupes cibles. Les résultats aideraient le Centre à arrêter les mesures prioritaires et les domaines d'intérêt, à ajuster son positionnement stratégique dans la nouvelle ère numérique et à élaborer des programmes de renforcement des capacités pertinents à l'avenir, en phase avec les activités de la CESAP.

23. Les membres du Conseil d'administration ont souligné qu'il était nécessaire de poursuivre le projet de la CESAP intitulé « Encourager l'entrepreneuriat féminin ». Le représentant de l'Inde a suggéré d'élaborer un programme de gestion des déchets électroniques dans le cadre de l'économie circulaire. Alors que 60 millions de personnes issues des zones rurales avaient été formées en Inde à l'utilisation des appareils numériques, de tels programmes et politiques de renforcement des capacités devraient être mis en place pour aider les pays à se développer de manière inclusive.

#### **D. Plan de travail pour 2023 (point 5 de l'ordre du jour)**

24. Le Directeur du Centre a présenté le plan de travail pour 2023.

25. Le plan de travail était centré sur la fourniture de programmes de renforcement des capacités plus pratiques et plus efficaces, adaptés aux besoins des États membres dans le cadre de la stratégie à moyen terme du Centre (2021-2023), sur la base des résultats de l'évaluation des besoins numériques. Le plan de travail permettrait au Centre d'élargir davantage sa présence dans la région, de généraliser sa portée à toutes les sous-régions, de veiller à ce que ses services atteignent les administrations locales et de renforcer l'appui aux États membres par des services de formulation des politiques et de conseils. Le Centre continuerait de travailler en étroite collaboration avec les partenaires nationaux pour adapter ses programmes aux contextes nationaux et les intégrer aux programmes de formation des partenaires. Il s'efforcerait également de renforcer son mécanisme de suivi et d'évaluation. De plus, le Centre accroîtrait sa visibilité et enrichirait son réseau en établissant des partenariats plus efficaces aux niveaux régional et mondial. Dans le plan de travail, le Centre visait à renforcer sa capacité à mobiliser des ressources, à élargir sa réserve d'experts pour soutenir l'exécution du programme et à renforcer les partenariats avec les organisations internationales et les entreprises technologiques.

26. La représentante des Philippines a demandé que le contexte socioéconomique des technologies numériques dans les programmes de formation, y compris les questions de responsabilité et d'éthique dans l'utilisation de ces technologies, soit abordé et a recommandé que le Centre développe des programmes de formation personnalisés adaptés aux législateurs.

27. Le représentant de l'Inde a fait part de l'expérience de son Gouvernement en matière d'économie circulaire et verte et souligné la question de la gestion des déchets électroniques et de la réutilisation du matériel informatique. Près de 5 millions de fonctionnaires utilisaient Mission Karmayogi, une plateforme d'apprentissage en ligne destinée aux fonctionnaires aux niveaux central et local. La fourniture d'identifiants numériques à plus de 1,3 milliard de personnes avait aidé le pays à promouvoir l'inclusion financière par l'intermédiaire d'une plateforme de paiement numérique qui avait contribué à améliorer les moyens de subsistance et la qualité de vie des populations marginalisées en leur donnant accès à des petits prêts, à des transferts directs de prestations et à des crédits. En Inde, les systèmes de paiement numérique profitaient également au secteur informel, qui représentait une part importante de l'économie totale.

28. Le représentant de la Fédération de Russie a indiqué que son Gouvernement avait lancé un programme de professionnels du numérique qui permettrait aux prestataires de services de promouvoir les modules de l'Académie du Centre. Les publics cibles bénéficieraient d'un contenu plus

approfondi et le Centre a été encouragé à intégrer des sujets plus spécialisés dans les modules afin d'accroître leur pertinence pour les fonctionnaires.

29. La représentante de la Thaïlande a mis en avant l'importance du financement et de l'assistance technique pour le travail du Centre, ainsi que la nécessité d'une participation accrue du secteur privé. Elle a recommandé au Centre d'envisager des activités d'apprentissage mixte et de renforcement des capacités hybrides et de chercher à collaborer davantage avec les portails d'apprentissage en ligne existants. En ce qui concerne les publics cibles des modules du Centre, la représentante a recommandé que le Centre collabore plus étroitement avec les prestataires de formation de la fonction publique et bénéficie de leur expertise opérationnelle et de leur expérience dans la conception de programmes destinés aux fonctionnaires.

30. Le représentant de l'Indonésie a déclaré que le Ministère indonésien des communications et de l'informatique avait organisé une session annuelle de formation au leadership numérique à l'intention des maires et demandé l'appui du Centre sous la forme d'une assistance technique pour mener des activités d'analyse comparative en vue d'évaluer ces sessions. Cette assistance technique permettrait au Centre d'étendre et d'approfondir son soutien aux administrations locales et de fournir une plateforme supplémentaire pour mener des activités de formation ou des sessions d'information afin de présenter et de promouvoir les modules de l'Académie.

31. Le Conseil d'administration a adopté le plan de travail du Centre pour 2023.

**E. Date et lieu de la dix-huitième session du Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)**

32. Le Conseil d'administration a salué l'offre de la représentante des Philippines de tenir la dix-huitième session à Manille en novembre 2023. Le secrétariat, en consultation avec le Conseil d'administration, prendrait les dispositions voulues pour l'organisation de la dix-huitième session.

**F. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)**

33. Aucune autre question n'a été examinée par le Conseil d'administration.

**G. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa dix-septième session (point 8 de l'ordre du jour)**

34. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 5 décembre 2022.

### **III. Organisation**

**A. Ouverture, durée et organisation de la session**

35. La dix-septième session du Conseil d'administration s'est tenue à Séoul le 9 novembre 2022.

36. La Secrétaire exécutive de la CESAP a fait une déclaration dans laquelle elle a félicité les membres qui avaient été élus au Conseil d'administration pour la période 2022-2025. Elle a déclaré que le Centre avait élargi son soutien aux États membres au fil des ans et qu'il continuait à adapter ses programmes et services aux priorités et domaines d'intervention de la CESAP. Elle a souligné l'importance de l'évaluation des besoins en matière de

renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour orienter les travaux du Centre dans les années à venir et remercié les membres du Conseil d'administration d'avoir fourni des orientations stratégiques au Centre.

37. Le Directeur du Centre a remercié le Président, la Vice-Présidente et les membres du Conseil d'administration pour leur participation et leur coopération. Il a également remercié les observateurs de la session pour leur participation et souhaité une collaboration plus étroite avec eux à l'avenir.

## **B. Participation**

38. Les représentantes et représentants des neuf membres du Conseil d'administration ci-après ont participé à la session : Bangladesh ; Cambodge ; Fédération de Russie ; Inde ; Indonésie ; Kazakhstan ; Philippines ; République de Corée et Thaïlande.

39. Les représentantes et représentants des pays membres de la Commission ci-après étaient présents en tant qu'observateurs : Tadjikistan et Tonga.

## **C. Élection du Bureau**

40. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Jeffrey Ian Cardano Dy (Philippines)

Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Ishariyaporn Smiprem (Thaïlande)

## **D. Ordre du jour**

41. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
  - a) Déclarations liminaires ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.
3. Activités menées par le Centre depuis la seizième session du Conseil d'administration.
4. Programmes prioritaires de renforcement des capacités en matière de technologies numériques pour le développement durable.
5. Plan de travail pour 2023.
6. Date et lieu de la dix-huitième session du Conseil d'administration.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa dix-septième session.

## Annexe I

### Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
	Report on the administrative and financial status of the Asian and Pacific Training Centre for Information and Communication Technology for Development	2
	Report on the work of the Asian and Pacific Training Centre for Information and Communication Technology for Development since the sixteenth session of the Governing Council	3
	Priority capacity-building programmes on digital technologies for sustainable development	4
	Workplan for 2023	5
ESCAP/APCICT/GC/2022/1	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur les travaux de sa dix-septième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/APCICT/GC/2022/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)



## Annexe II

### État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année terminée le 31 décembre 2022

(En dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	1 576 656
Intérêts créditeurs	24 071
<b>Recettes totales</b>	<b>1 600 727</b>
<i>Moins : dépenses</i>	(1 533 316)
<b>Solde net (déduction faite des dépenses)</b>	<b>67 411</b>
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	4 354 331
Remboursement aux donateurs	-
<b>Montant disponible au 31 décembre 2022</b>	<b>4 421 742<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup> Le solde disponible est affecté aux futures activités programmatiques et opérationnelles du Centre.

## Annexe III

**État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année terminée le 31 décembre 2022, par élément de projet**  
(En dollars des États-Unis)

	<i>Ville métropolitaine d'Incheon et Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication</i>	<i>Contribution commune et autres projets</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	1 522 210	54 446	1 576 656
Intérêts créditeurs	22 348	1 723	24 071
<b>Recettes totales</b>	<b>1 544 558</b>	<b>56 169</b>	<b>1 600 727</b>
<i>Moins : dépenses</i>			
	(1 393 592)	(139 724)	(1 533 316)
<b>Solde net (déduction faite des dépenses)</b>	<b>150 966</b>	<b>(83 555)</b>	<b>67 411</b>
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	3 936 620	417 711	4 354 331
Remboursement aux donateurs/transfert de fonds	-	-	-
<b>Montant disponible au 31 décembre 2022</b>	<b>4 087 586</b>	<b>334 156</b>	<b>4 421 742<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup> Le solde disponible est affecté aux futures activités programmatiques et opérationnelles du Centre.

## Annexe IV

**Contributions en espèces versées au Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour les années terminées le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2021</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2022</i>
<b>1. Ville métropolitaine d'Incheon et Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication</b>		
République de Corée (Ville métropolitaine d'Incheon)	782 980	782 980
République de Corée (Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication)	834 301	739 230
<b>Total partiel</b>	<b>1 617 281</b>	<b>1 522 210</b>
<b>2. Autres projets de coopération technique</b>		
Bangladesh	-	10 000
Cambodge	2 000	4 000
Macao (Chine)	5 000	5 000
République de Corée (Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication)	42 095	35 446
<b>Total partiel</b>	<b>49 095</b>	<b>54 446</b>
<b>Total</b>	<b>1 666 376</b>	<b>1 576 656</b>